



Guide 2026

AIDES KLIMABONUS
POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE

Tout comprendre sur les
nouvelles aides au
photovoltaïque et le système
du préfinancement au
Luxembourg



Objectif annoncé : Le solaire accessible à tous

En 2026, le Luxembourg franchit une étape majeure dans la transition énergétique. L'objectif est simple, lever le principal frein à l'installation de panneaux solaires à savoir. l'investissement initial.

Grâce au nouveau dispositif de préfinancement (tiers payant), l'État s'engage aux côtés des citoyens pour rendre l'énergie verte immédiatement accessible.

Le grand changement de 2026 : Le Tiers Payant

Jusqu'à présent, **les propriétaires devaient payer l'intégralité de la facture** à l'installateur et attendre de longs mois pour être remboursés par l'État.

Ce qui change en 2026 :

- Zéro avance de la part subventionnée : Le montant de l'aide est directement versé à votre installateur agréé, vous ne payez que le solde restant (votre quote-part).
- Liquidité préservée : Plus besoin de contracter un prêt important ou de puiser dans votre épargne pour couvrir la totalité des travaux.

Pourquoi ce nouveau régime ?

L'ancien système, bien que généreux, imposait un délai de remboursement pouvant aller jusqu'à 12 mois, ce qui pouvait exclure certains ménages disposant d'une épargne ou de capacités d'emprunt réduites. En 2026, l'État simplifie l'administration et préserve le pouvoir d'achat des ménages en intervenant dès la facturation.



L'installateur : Un acteur clé

Pour bénéficier du tiers payant, vous devez impérativement faire appel à un **installateur tel que Ecolive, détenteur de l'agrément de l'État.**

- L'installateur agréé est le seul habilité à recevoir directement l'aide Klimabonus.
- Vérifiez la certification de l'entreprise sur le portail de la Klima-Agence.

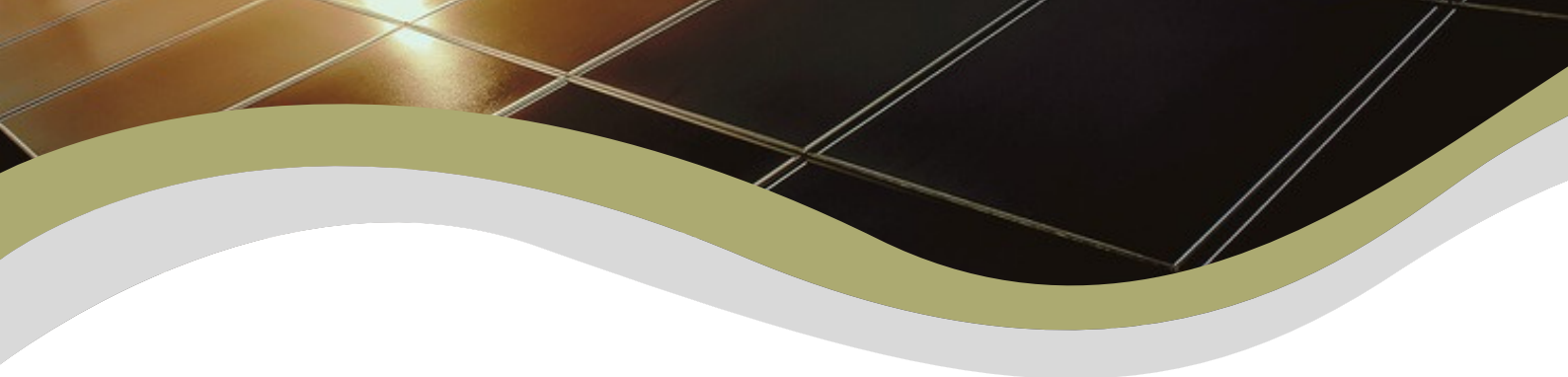
Ancien vs Nouveau Système : Ce qu'il faut savoir

Le passage au nouveau régime marque une volonté de cibler les installations résidentielles standards pour maximiser l'autoconsommation.

	Ancien Système (Eligible jusqu'au 4 mars 2026*)	Nouveau Système (Dès 2026)
Mécanisme	Remboursement après travaux	Préfinancement (Tiers Payant)
Délai de perception	Jusqu'à 12 mois	Immédiat (déduit de la facture)
Taille d'installation	Pas de limite stricte de kW	Jusqu'à 15 kWc panneaux et 9 kWh batterie
Aide au kWc	1 250 € / kWc	selon puissance installée
Limite relative	50% du coût total	50% du coût total
Plafond Global	Pas de plafond fixe	10 000 € pour panneaux / 2250€ batterie

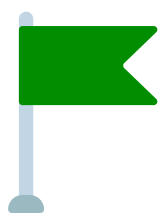
*Période de transition : Vous avez le choix !

Actuellement , les deux systèmes cohabitent. Pour toute installation commandée jusqu'au 4 mars 2026, et sous condition que la facture finale soit émise jusqu'au 31 décembre 2026, l'Etat vous laisse le choix du régime le plus avantageux pour vous.



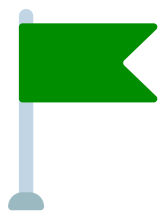
Aides 2026 : Votre projet en 5 étapes clé

Suivez ce parcours pour garantir l'obtention de vos aides et le bénéfice du tiers payant.



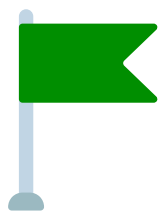
Étape 1 : Conseil et Simulation

Contactez la Klima-Agence pour un conseil gratuit. Utilisez leur simulateur en ligne pour estimer le montant de votre aide et la rentabilité de votre future installation.



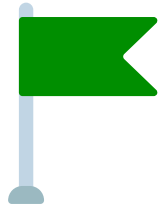
Étape 2 : Choix de l'installateur agréé

Demandez des devis. Attention : Précisez bien que vous souhaitez bénéficier du système de tiers payant. Vérifiez que le devis mentionne explicitement la déduction de l'aide Klimabonus du montant final à payer



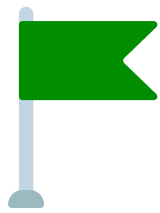
Étape 3 : Demande de principe (Accord préalable)

Avant de commencer les travaux, votre dossier de demande d'aide doit être validé par l'administration (via le guichet unique). L'installateur vous aide généralement dans cette démarche administrative.



Étape 4 : Réalisation des travaux

L'installateur certifié pose les panneaux et procède au raccordement avec le gestionnaire de réseau (Creos ou autre).



Étape 5 : Paiement de la facture nette

À la fin des travaux, l'installateur émet une facture.

- L'État verse l'aide (ex: 8 000 €) directement à l'entreprise.
- Vous ne réglez que la différence. Exemple : Pour une installation de 16 000 €, vous ne déboursez que 8 000 €.

Contacts Utile

- Klima-Agence : Conseils personnalisés et listes des installateurs agréés.
 - Site web : www.klima-agence.lu
 - Hotline gratuite : 8002 11 90
- Guichet.lu : Formulaires officiels et textes de loi
- Simulateur d'aides : aides.klima-agence.lu

Document réalisé à titre informatif – Février 2026. Vérifiez toujours les dernières mises à jour législatives sur le portail officiel.



ECOLIVE Lux : Votre interlocuteur unique pour tous vos projets de rénovation énergétique

Nos expertises : Panneaux solaires | Electricité | Toitures | Pompes à chaleur | Bornes de recharge

Contact : info@ecolive.lu | [+352 661708090](tel:+352661708090)